



Organisme  
de bassin versant



**PRATIQUES DE GESTION  
RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS  
CERTIFIÉES PAR LE** 

L'OBV CARA,  
un organisme  
qui vise  
l'excellence  
dans la gestion  
de l'eau par  
bassins  
versants!



Gala Misez EAU

le ROBVQ remet neuf reconnaissances dont deux pour la CARA !

## COMMUNIQUÉ pour diffusion immédiate

**Joliette, le 9 novembre 2011** - C'est dans une atmosphère festive que les principaux intervenants en matière de la gestion de l'eau et du territoire au Québec s'étaient rassemblés au Théâtre Granada à Sherbrooke pour la 1<sup>ère</sup> édition du gala reconnaissance Misez EAU !

### Prix reconnaissance organisme de bassin versant

La table de réflexion sur l'arrimage entre le Plan Directeur de l'Eau (PDE) et les Schémas d'Aménagement et de Développement (SAD) des MRC, initiée par la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) en étroite collaboration avec les 10 MRC de son territoire d'intervention, s'est vue remettre les honneurs en présence de monsieur le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), Pierre Arcand.

Dans sa présentation du lauréat de la catégorie « organisme de bassin versant », la 1<sup>ère</sup> vice-présidente du Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ), madame Aline Gagnon, a tenu à souligner la démarche d'arrimage de la CARA. « Pour le caractère provincial et d'exportation possible de l'outil développé sur l'ensemble du territoire québécois, pour l'important travail de concertation auprès de dix MRC, parce que le travail de collaboration devra se poursuivre partout au Québec, le lauréat est la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption ».

### Prix reconnaissance ROBVQ pour l'implication exceptionnelle d'un individu

C'est avec fierté et émotion que la directrice générale de la CARA, madame Francine Trépanier, s'est vue remettre les honneurs de lauréate pour son implication exceptionnelle dans la gestion de l'eau au Québec. Le président fondateur du ROBVQ et également président de l'organisme de bassin versant du COVABAR, monsieur Hubert Chamberland a tenu à remercier personnellement madame Trépanier. « Pour son implication dans le cadre du symposium sur la gestion de l'eau et dans le cadre de la Commission Beauchamp, pour son implication continue en gestion de l'eau au Québec depuis plus de 20 ans, pour le développement d'approches novatrices auprès des partenaires, notamment les MRC et les industriels ».

Les Organismes de Bassins Versants (OBV) sont des organismes mandatés par le gouvernement en vertu de la « Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection ». Fondée en 1983, la CARA a été reconnue officiellement par le MDDEP comme OBV responsable d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en place.

-30-

### Source :

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption  
100, rue Fabre à Joliette (J6E 9E3)  
t. 450.755.1651 | f. 450.755.1653  
info@cara.qc.ca | www.cara.qc.ca